

42

S.A.R.L. au capital de 1 010 000,00 Euros

Siège social : LE FOURNIES
81350 ANDOUQUE

R.C.S : ALBI 907 659 023

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 12/11/2025

Le 12/11/2025,
à 18 heures ,

Madame ANNA MESLE, détenant 505000 parts sociales,
Monsieur OLIVIER MESLE, détenant 505000 parts sociales,

associés de la société **42**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame Anna MESLE, préside la séance en qualité de Co-gérante et Associée.

La Présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- La feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025 ;
- Le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- Le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2025, et affectation des résultats,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

La Présidente donne lecture :

- Du rapport de gestion de la gérance,

La Présidente ouvre la discussion.

La Présidente répond d'abord aux questions écrites des associés.

Paraphe


Paraphe


Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025 lesquels font apparaître **un bénéfice de 1 649,12 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2025** faisant ressortir **un bénéfice de 1 649,12 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 649,12 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **1 649,12 Euros**. Il passera ainsi de **-49 810,96 Euros**, à la somme de **- 48 161,84 Euros** après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de séance et par tous les associés présents.

La Présidente de séance

Signé par :

anna MESLE

00BA3A13C98A4F8...

L'associé

Signé par :

olivier MESLE

8DBA462B870B4E2...

Signé par :

anna MESLE

00BA3A13C98A4F8...

Signé par :

olivier MESLE

8DBA462B870B4E2...



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise :		SARL 42												1 2								
Adresse de l'entreprise		le Fournies 81350 ANDOUQUE												Durée de l'exercice précédent *		1 2						
Numéro SIRET *		9 0 7 6 5 9 0 2 3 0 0 0 1 0												Néant ☐ *								
														Exercice N clos le,		3 0 0 6 2 0 2 5						
														Brut		Amortissements, provisions		Net				
														1		2		3				
Capital souscrit non appelé		(I) AA																				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB												AC							
		Frais de développement *	CX												CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF												AG							
		Fonds commercial (1)	AH												AI							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ												AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL												AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN												AO							
		Constructions	AP												AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR												AS		1 500		1 100		400	
		Autres immobilisations corporelles	AT												AU		10 374					
		Immobilisations en cours	AV												AW							
		Avances et acomptes	AX												AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS												CT							
		Autres participations	CU												CV		600 098				600 098	
		Créances rattachées à des participations	BB												BC		261 343				261 343	
Autres titres immobilisés		BD												BE								
Prêts		BF												BG								
Autres immobilisations financières *		BH												BI								
TOTAL (II)		BJ												873 315		BK		11 474		861 841		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL												BM							
		En cours de production de biens	BN												BO							
		En cours de production de services	BP												BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR												BS							
		Marchandises	BT												BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV												BW							
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX												BY		17 400				17 400	
		Autres créances (3)	BZ												CA		841				841	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD												CE							
DIVERS	Disponibilités	CF												CG		89 689				89 689		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH												CI								
	TOTAL (III)	CJ												107 930		CK				107 930		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO												981 245		1A		11 474		969 771		
Renvois : (1) Dont droit au bail :														(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilsations :												Stocks :				Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		SARL 42		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1 010 000...)			DA	1 010 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(49 811)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 649
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (II)			DL	961 838
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 273
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 360
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 300
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	7 933	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	969 771	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 933	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL 42		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	48 000	FH	FI		
		48 000	FK	FL			
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	48 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	4 568	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	3 569	
	Salaires et traitements *				FY	28 800	
	Charges sociales (10)				FZ	9 460	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions				GA	1 543
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	47 941
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)					GG	59	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 592	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	1 592	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	2	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	2	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 590	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)					GW	1 649	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 42		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	49 593	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	47 943	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	1 649	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières			HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *			HP	
			{ - Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
			Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5				9 460
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 671 obligatoires A9 8 789					
			Dont cotisations facultatives Madelin A7 671 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HIS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.